

Consignes de sécurité JMF 2019

Rappel :

Aux professeurs principaux :

Vous devez être particulièrement attentifs aux règles de sécurité rendues obligatoires dans l'organisation de ce type d'événement. En effet il vous sera demandé un pointage des élèves présents, une vigilance dans le contenu des sacs et sacoches de vos élèves, d'éviter tout regroupement en dehors du périmètre affecté à la JMF et d'accompagner vos élèves pendant le temps de présence programmé dans la halle d'exposition. Vous devez être identifiés par un badge et fournir votre « Laissez-passer » aux barrières de sécurité.

Aux exposants :

Nous vous demandons de bien vouloir vous munir d'un badge d'identification (Nom, Ecole, Etablissement, Entreprise).

Vous présenterez impérativement votre « Laissez-passer » pour franchir avec votre véhicule la barrière de sécurité principale.

Après le contrôle d'accès et le pointage de votre inscription, un fluo jaune sera placé sur le tableau de bord de votre véhicule. Vous garderez en permanence sur vous votre « Laissez-passer » pour vous permettre de vous déplacer dans la journée. Il vous sera demandé aux barrières de sécurité.

Aux invités et VIP :

Un contrôle de sécurité se fera à l'entrée du parking « Les Eyrieux » et vous devrez obligatoirement présenter votre « Laissez-passer » à conserver sur vous, un fluo vert sera apposé sur le tableau de bord de votre véhicule.

Toutes ces mesures sont mises en place pour la sécurité de tous et dans le cadre du plan Vigipirate de décembre 2016.

Pour toute information complémentaire :

(jmfbagnols@ac-montpellier.fr ou 04 66 89 40 25)